

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tareno Global Water Solutions Fund

(le «Compartiment»)

| | | |
|----------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------------------|
| ISIN | LU2579896403 | Initiateur du Produit: Vontobel Asset Management S.A. |
| Catégorie de parts (les «Parts») | I Impact | 18, rue Erasme L-1468 Luxembourg |
| Monnaie | CHF | Numéro de téléphone: +352 26 34 74 1 |
| un compartiment de Variopartner SICAV (le «Fonds») | | www.vontobel.com/AM |

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la surveillance de Vontobel Asset Management S.A. en ce qui concerne le présent Document d'informations clés. Ce Produit et sa société de gestion Vontobel Asset Management S.A. sont autorisés au Luxembourg et supervisés/régulés par la CSSF. Vontobel Asset Management S.A. fait partie du Groupe Vontobel.

Le présent Document d'informations clés est exact au 13 Mars 2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds a été constitué sous la forme d'une société anonyme, un fonds à capital variable formé en vertu de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif. Il s'agit d'un fonds à compartiments multiples, dont le Compartiment fait partie. Les actions sont une catégorie de parts du Compartiment.

Objectifs

Le placement durable est un objectif de ce compartiment à gestion active. Il cherche à l'atteindre en investissant dans des entreprises mondiales du secteur de l'eau qui remplissent les critères ESG fixés par le gestionnaire et vise à obtenir une croissance du capital. Il relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur financier.

Le compartiment investit directement ou indirectement dans des titres de participation (actions, bons de participation émis par des sociétés, etc.). Il peut également détenir des liquidités à hauteur de 20% de son actif net.

Les placements dans le secteur de l'eau sont considérés comme d'importantes contributions à l'utilisation durable et à la protection des ressources aquatiques et marines en vertu de la Taxonomie de l'UE. Le gestionnaire intègre des critères ESG au processus de placement au moyen (i) d'un filtrage négatif, (ii) d'une évaluation du niveau d'intégration et d'engagement ESG d'un émetteur et (iii) de l'engagement actif des émetteurs. Ce processus permet aussi de déterminer si les sociétés du secteur de l'eau n'enfreignent pas d'autres objectifs environnementaux ou sociaux et si elles appliquent une bonne gouvernance. **Objectif mesurable/univers/seuil:** les critères de sélection ESG entraînent l'exclusion d'au moins 20% des placements potentiels. L'univers de placement est composé des entreprises cotées à travers le monde qui forment le secteur de l'eau. Les critères de sélection basés sur la durabilité s'appliquent à au moins 90% des titres du compartiment. **Principales limites méthodologiques:** incohérences potentielles, inexactitude ou indisponibilité des données ESG fournies par des prestataires externes. **De plus amples détails à ce sujet sont disponibles dans le prospectus.**

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

La monnaie de cette classe de parts n'est PAS couverte par rapport à la monnaie principale du compartiment. L'investisseur supporte donc la totalité du risque de change.

Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).

Les revenus générés seront réinvestis et inclus dans la valeur de vos Parts.

Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.

Les parts I Impact sont réservées exclusivement aux investisseurs institutionnels. Le gestionnaire des investissements verse 25% des frais de gestion perçus pour cette catégorie de parts aux sociétés qui proposent des dispositifs de purification d'eau.

Compte tenu de la période de détention minimale recommandée, le rendement dépendra de la performance des investissements sous-jacents.

Le dépositaire du fonds est CACEIS Investor Services Bank S.A.

Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres, c'est-à-dire que seuls les gains et les pertes de ce compartiment vous concernent en tant qu'investisseur.

Le prospectus de vente, les derniers rapports semestriels et annuels, le cours des actions ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement sur le site www.tareno.ch en anglais et en allemand.

Investisseurs Particuliers Visés

Le compartiment est destiné aux investisseurs particuliers ayant une connaissance et/ou une expérience de ce type de produits, ayant obtenu un conseil en investissement approprié, disposant d'un horizon d'investissement à moyen ou long terme et ayant la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant qu'ils ont investi dans le compartiment.

Durée

Les Parts n'ont pas de date d'échéance. L'initiateur du Produit peut mettre fin aux Parts de façon unilatérale. Les Parts, le Compartiment et le Fonds peuvent être dissous de manière anticipée et liquidés dans les cas prévus par le prospectus et les statuts du Fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de variation des marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Veillez tenir compte du risque de change. Dans certaines circonstances, vous pouvez recevoir des paiements dans une devise différente de celle de votre pays, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Autres risques non pris en compte dans l'ISR: liquidité, risques opérationnels, juridiques ou de durabilité. Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus.

Ce produit ne prévoit aucune protection contre la performance future du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Le Produit n'offre aucune garantie de capital contre le risque de crédit.

◀ Risque le plus faible

Risque le plus élevé ▶



L'indicateur de risque se base sur l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant 5 ans.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, de l'indice de référence approprié et/ou d'un indicateur indirect au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée:

5 ans

Exemple d'investissement:

CHF 10,000

Si vous sortez après 1 an **Si vous sortez après 5 ans**

| Scénarios | | | |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Minimum | Aucun rendement minimum n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 5,900 | CHF 3,940 |
| | Rendement annuel moyen | -41.02% | -16.99% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 9,430 | CHF 8,410 |
| | Rendement annuel moyen | -5.73% | -3.40% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 10,420 | CHF 13,870 |
| | Rendement annuel moyen | 4.20% | 6.77% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | CHF 10,960 | CHF 17,860 |
| | Rendement annuel moyen | 9.59% | 12.30% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre: (Favorable : Décembre 2016 - Décembre 2021, Modéré : Mai 2014 - Mai 2019, Défavorable : Décembre 2021 - Mars 2024).

Que se passe-t-il si Vontobel Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'investisseur n'est pas exposé à un risque de perte financière par suite du défaut de l'Initiateur du Produit.

Les actifs du Fonds sont détenus en lieu sûr par leur dépositaire, CACEIS Investor Services Bank S.A. (le «Dépositaire»). En cas d'insolvabilité de l'Initiateur du Produit, les actifs du Fonds gardés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds pourrait subir une perte financière. Ce risque est toutefois modéré dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, fraude ou omission intentionnelle de remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations telles que définies dans l'accord conclu avec le Dépositaire).

Les pertes ne sont pas couvertes par un quelconque dispositif de protection ou de garantie des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- CHF 10,000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|----------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| Coûts totaux | CHF 423 | CHF 1,013 |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4.5% | 1.9% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous vendez votre placement à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.69% avant déduction des coûts et de 6.77% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 3.00% du montant que vous payez au moment de l'achat de ce placement. C'est le montant maximum qui peut être prélevé sur votre argent avant qu'il ne soit investi. | Jusqu'à CHF 300 |
| Coûts de sortie | Aucun frais de sortie n'est facturé pour ce produit. | CHF 0 |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière. | CHF 118 |
| Coûts de transaction | 0.05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | CHF 5 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission de performance n'existe pour ce produit. | CHF 0 |

Frais de conversion: au lieu des coûts de sortie + d'entrée, 1.50% peuvent vous être facturés en cas de transfert de votre investissement vers un autre Produit du Fonds.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 ans

Sur la base de la politique de placement et du profil de risque du Compartiment, une période de détention de 5 années est recommandée. Les investisseurs peuvent vendre leur investissement à tout moment, quelle que soit la période de détention recommandée, sans frais supplémentaires. Les parts peuvent être vendues quotidiennement (les jours ouvrables). Les frais de sortie sont présentés ci-dessus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à formuler au sujet du produit ou de la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit, vous devrez fournir les détails nécessaires à la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit. Les réclamations concernant la société de gestion ou le Document d'informations clés doivent être envoyées à Vontobel Asset Management S.A., 18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg ou à luxembourg@vontobel.com. Vous pouvez également accéder à la page www.vontobel.com/vamsa pour obtenir de plus amples informations.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce Document d'informations clés sont complétées par les statuts et le prospectus, qui seront fournis aux investisseurs particuliers avant la souscription. De plus amples informations sur le Fonds, y compris une copie du prospectus, le dernier rapport annuel et un éventuel rapport semestriel ultérieur, sont disponibles gratuitement sur www.tareno.ch en anglais et/ou en allemand. Le Document d'informations clés est disponible sur le site web de l'Initiateur du Produit à l'adresse www.vontobel.com/AM. Une copie papier du Document d'informations clés est disponible gratuitement sur demande auprès de l'Initiateur du Produit.

Des informations relatives aux performances passées sont disponibles à la page https://docs.publifund.com/pastperf/LU2579896403/fr_CH. Les données relatives aux performances passées sont présentées pour 0 ans.

Les calculs des scénarios de performance passés sont disponibles à la page https://docs.publifund.com/monthlyperf/LU2579896403/fr_CH.

Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.
Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.